

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Niaux, 11 février 2016

La Grotte de Niaux - Ariège Quand 14 000 ans d'Histoire se mettent sur Internet !

Visiter la Grotte de Niaux devient un jeu d'enfant ! Les réservations se font désormais directement sur le site www.sites-touristiques-ariege.fr où un espace dédié avec paiement sécurisé a été mis en place.

Un site remarquable à préserver

Parmi les plus célèbres grottes ornées préhistoriques d'Europe, la Grotte de Niaux est surtout l'une des dernières à être encore ouverte au public. Ici point de spots ni de leds ! À la lueur d'une lampe torche et avec l'émotion d'un explorateur, 25 privilégiés suivent les pas du guide sur un sol inchangé depuis la nuit des temps. Au bout de la galerie principale, s'offre alors à leurs yeux le « Salon Noir » où plus de 80 peintures d'animaux sont représentées. Associées à des signes géométriques encore énigmatiques, chacun reste émerveillé par la qualité de l'exécution et par le voyage dans le temps.

Depuis la fermeture au public de la Grotte de Lascaux en 1963, les scientifiques ont montré la nécessité de réguler les visites à des fins conservatoires. Pour pouvoir profiter de ce patrimoine exceptionnel dans un milieu naturel quasi intact, des études sur le climat de la Grotte de Niaux ont été mises en place en 1972 et ont permis de fixer un protocole de visite dans les années 1980.

Les visites sont limitées à 25 personnes et doivent respecter un certain intervalle de temps entre elles. Depuis l'application de ces règles, le climat de la grotte est resté stable. Cette démarche, certes contraignante, va permettre aux générations futures d'admirer elles aussi les dessins et peintures et d'écartier toute éventualité de fermeture du site.

Une réservation simplifiée

Compte-tenu du nombre limité de places, la réservation est obligatoire en toute saison. Désormais, elle se fait en temps réel, depuis n'importe quel coin du monde (billetterie traduite en anglais et espagnol), sur le site www.sites-touristiques-ariege.fr.

Les jours de visite, horaires, langue (français ou anglais) ainsi que le nombre de places disponibles sont indiqués.

L'internaute n'a plus qu'à saisir ses données et payer en ligne. Le jour de sa venue, il devra seulement présenter le e-ticket qui lui sera adressé, par mail, après son paiement (soit imprimé, soit sur son smartphone). Rien de plus simple !

Informations pratiques

www.sites-touristiques-ariege.fr

12€/Adulte - 8,50€/Etudiant - 8€/Jeune (13/18 ans) - 7€/Enfant (5/12 ans) - 33€/Pass famille (2 adultes+2 enfants).

Renseignements presse

Cécile Sarrail - 05 61 05 96 86
communication@sites-touristiques-ariege.fr

Laurence de Boerio - 06 03 10 16 56
rp@deboerio.net

PARC DE LA PRÉHISTOIRE
CHÂTEAU DE FOIX

GROTTE DE NIAUX
PALAIS DES ÉVÊQUES

GROTTE DU MAS D'AZIL